LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 08-100425
Budget Annexe des Pompes Funèbres – Vote Affectation du Résultat constaté au CA 2024 sur le budget 2025

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **28 mars 2025** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **24**

Absents : 02

Procurations : 03

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES * REUNION *

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq **le DIX AVRIL** à **DIX-HUIT HEURE ET DOUZE MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1ère adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2ème adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe – Joan DORO 4ème adjoint – Gina DALLEAU 5ème adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6ème adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe –Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale– Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Héliette THIBURCE – Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE

Publicité faite le 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250410-DCM08-100425-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Affaire 08-100425
Budget Annexe des Pompes Funèbres – Vote Affectation du Résultat constaté au CA 2024 sur le budget 2025

Le compte Administratif 2024 du Budget annexe des Pompes Funèbres, voté le 10 avril 2025, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2024 égal à 7 641,18 €.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2025.

Le solde d'investissement étant nul au 31 décembre 2024, l'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section d'exploitation.

Le Maire propose de reporter la totalité du résultat d'exploitation cumulé 2024 en section d'exploitation par l'inscription d'une recette de 7 641,18 € au compte 002 :

Affectation du résultat constaté au CA 2024	Montants en €
Résultat d'exploitation 2024 à affecter	7 641,18 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Affectation proposée :	
• Affectation du solde en section d'exploitation (inscription au compte 002)	7 641,18 €

Les documents relatifs à cette affaire sont consultables auprès de la Direction Ressources.

La présidence étant assurée par Sabine IGOUFE, 1ère adjointe.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 contres** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER), **5 abstentions** (Frédéric AZOR, Joseph Luçay CHEVALIER, Sophie ARZAL, Yannick BOYER, Sylvie LEGER) et M. le maire ne prenant pas part au vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** les propositions d'affectation du résultat 2024 du budget annexe des Pompes Funèbres,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l'élu délégué à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES
REUNION

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250410-DCM08-100425-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025